

■ **Pierre Martin**, à Belmont-sur-Yverdon, CH-550-0044623-1, entreprise générale du bâtiment (FOSC du 18.10.1994, p. 5728). Par décision du 14 décembre 2006, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord Vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 1092 du 26.01.2007
(03754372 / CH-550.0.044.623-1)